



**CENTRE DE FORMATION
PAR APPRENTISSAGE ET PROFESSIONNELLE
SAINT DOMINIQUE**

Siret : 334 611 407 00019 NAF 8531Z n° déclaration 726 400 964 64

PREPARATION AU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

« OPTICIEN LUNETIER »

PROMOTION 2025

1^{ERE} ANNEE

**FORMATION PAR ALTERNANCE
APPRENTISSAGE**

Diplôme de l'Education Nationale inscrit au RNCP sous le numéro 1084

PREVISIONNEL DE FORMATION

Le référentiel de formation se conforme aux textes de référence en vigueur (Arrêtés du 10 juin 2008 et du 3 septembre 1997 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur "Opticien Lunetier") qui définissent, de manière détaillée, le référentiel des activités professionnelles, de certification (capacités, compétences et savoirs associés) et donc le programme complet, dont ce document est une synthèse.

Le document d'origine est à disposition des stagiaires au secrétariat du CFA-CFP ou consultable sur internet.

ATTENTION – PREREQUIS OBLIGATOIRE

Compte tenu des spécificités de ce BTS, et des prérequis scientifiques, il s'adresse aux titulaires d'un bac général, technologique principalement STL, STI2D, BAC pro OL ou bacheliers en reconversion (type PASS, LAS, licence scientifique, ...).



1 - Objectifs de la formation :

- 1.1 : objectifs pédagogiques
- 1.2 : objectifs professionnels
- 1.3 : Compétences développées

2 - Plan de formation :

- 2.1 : Disciplines générales et techniques
- 2.2 : lieu de formation
- 2.3 : calendrier et horaires

3 - Organisation pédagogique :

- 3.1 : Pré-requis
- 3.2 : Effectifs
- 3.3 : Moyens et techniques pédagogiques
- 3.4 : Inscription à l'examen
- 3.5 : évaluation et suivi de stage
- 3.6 : règlement intérieur
- 3.7 : Suivi de stage, alternance, tutorat
- 3.8 : Actions Professionnelles
- 3.9 : Programmes

4- Les formateurs

5 – Taux de réussite, suivi post-formation

**Centre de Formation Certifié QUALIOPi
Pour les Actions de formation continue et formation par apprentissage
Certificat AFNOR : 2020/88979.1**

**1 - OBJECTIFS DE LA FORMATION****1.1 - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

La préparation au BTS Opticien Lunetier est une formation diplômante. Les épreuves seront présentées sous la forme ponctuelle. L'obtention du BTS en juin 2025 est conditionnée par la réussite aux six épreuves suivantes :

Intitulés et coefficients des épreuves et unités				
Épreuves	Unités	Coef.	Forme ponctuelle	Durée
E.1. Culture générale et expression	U.1	2	Écrite	4 heures
E.2. Langue vivante étrangère Sous épreuves A1 : - Compréhension de l'écrit et expression écrite Sous épreuves A2 : - Production orale en continue et interaction	U.2	2	Écrite Orale	2 heures 20 min
E.3. Economie et Gestion de l'Entreprise	U.3	5	Écrite	3 heures
E.4. Systèmes Optiques - Mathématiques - Optique géométrique et physique - Etude technique des systèmes optiques	U.4 U.4.1 U.4.2 U.4.3	8 2 3 3	Écrite	2 heures 2 heures 2 heures
E.5. Analyse de la vision	U.5	6	Écrite	3 heures
E.6. Epreuve Professionnelle de Synthèse - Examen de vue et prise de mesures et adaptation - Contrôle d'équipement et réalisation technique - Activité en milieu professionnel	U.6 U.6.1 U.6.2 U.6.3	10 4 4 2	Orale Orale Orale	1 heure 30mn 1 heure 30 mn



1 – 2 OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Activités visées :

Ce BTS permet d'exercer la profession d'opticien-lunetier, qui est une profession réglementée.

Il est exigé pour diriger ou gérer un magasin d'optique-lunetterie.

L'opticien lunetier a une triple compétence : scientifique, technique et commerciale.

Il est capable de :

- faire l'analyse de la vision, établir la formule de l'équipement ;
- procéder aux commandes nécessaires
- préparer et contrôler l'équipement, (lunettes ou lentilles) ,
- procéder aux essais, adapter l'équipement
- effectuer ou faire effectuer les réparations courantes.

Il a également des compétences de communication (accueil du client, dialogue avec les autres spécialistes), d'aménagement du point de vente et de gestion (préparation des tarifs, exploitation de l'entreprise, gestion des ressources humaines...)

Secteurs d'activités : magasins d'optique lunetterie, services commerciaux des entreprises d'optique, services d'optique lunetterie

Type d'emplois accessibles : opticien-lunetier (Code(s) ROME : J1405 - Optique – lunetterie)

1 -3 COMPETENCES DEVELOPPEES

A l'issue de la formation le Technicien Supérieur doit être capable de :

REALISER L'ETUDE TECHNIQUE DES SYTEMES OPTIQUES (Bloc RNCP1084BC01)

- Application des lois de l'optique théorique aux systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle.
- Les composants et les matériaux utilisés dans les équipements d'optique oculaire.
- Les principes généraux de fonctionnement (optique et mécanique) des systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle.
- Mobilisation de ces connaissances afin d'analyser, valider, critiquer tout ou partie d'une solution technologique optique et mécanique retenue dans la conception d'un système technique.

ANALYSER LA VISION (Bloc RNCP 1084BC02)

- Anomalies du fonctionnement de l'œil.
- Anomalies du fonctionnement du système visuel.
- Tests utilisés habituellement en optométrie.
- Compensations possibles des problèmes visuels d'un client.
- Synthèse d'un ensemble de données d'examen de vue permettant une prescription.
- Notions sommaires sur les pathologies de l'œil.

EXAMINER LA VUE ET PRENDRE DES MESURES ET ADAPTER (Bloc RNCP1084BC03)

- Utilisation de méthodes et de moyens nécessaires à la réalisation d'un examen de vue et mobilisation de connaissances pour établir le bilan optométrique préalable à la définition de la formule de l'équipement.
- Utilisation de méthodes et de moyens nécessaires au relevé des caractéristiques morphologiques du client et mobilisation de connaissances pour proposer et adapter une monture répondant aux désirs du client, à sa morphologie et aux contraintes techniques de réalisation.



CONTROLLER LES EQUIPEMENTS ET REALISATION TECHNIQUE (Bloc RNCP1084BC04)

- Utilisation de méthodes et de moyens nécessaires au contrôle et à l'évaluation d'un équipement et mobilisation de connaissances pour analyser, évaluer et proposer les solutions adaptées à la réalisation présentée.
- Utilisation de méthodes et de moyens nécessaires à la réalisation d'une opération technique significative de l'activité professionnelle d'un opticien lunetier.

ACTIVITE EN MILIEU PROFESSIONNEL (RNCP1084BC05)

- Dégager, ordonner et mettre en valeur les points essentiels des activités conduites pendant l'exercice professionnel :
 - Maîtriser les techniques de communication orale devant un auditoire ;
 - Utiliser le vocabulaire technique adapté ;
 - Utiliser la langue française avec clarté et rigueur.

MATHEMATIQUES (RNCP1084BC06)

- Posséder les connaissances figurant au programme.
- Utiliser des sources d'information.
- Trouver une stratégie adaptée à un problème donné.
- Mettre en œuvre une stratégie :
 - Mettre en œuvre des savoir-faire mathématiques spécifiques à chaque spécialité ;
 - Argumenter ;
 - Analyser la pertinence d'un résultat.
- Communiquer par écrit, voire oralement.

CULTURE GENERALE ET EXPRESSION (RNCP1084BC07)

- Appréhender et réaliser un message écrit :
 - Respecter les contraintes de la langue écrite ;
 - Synthétiser des informations : fidélité à la signification des documents, exactitude et précision dans leur compréhension et leur mise en relation, pertinence des choix opérés en fonction du problème posé et de la problématique, cohérence de la production ;
 - Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture
- Communiquer oralement ;
 - S'adapter à la situation : maîtrise des contraintes de temps, de lieu, d'objectifs et d'adaptation au destinataire, choix des moyens d'expression appropriés, prise en compte de l'attitude et des questions du ou des interlocuteurs ;
 - Organiser un message oral : respect du sujet, structure interne du message.

LANGUE VIVANTE ETRANGERE (RNCP1084BC08)

- Au niveau B2 du CECRL :
 - Compréhension écrite,
 - Compréhension orale,
 - Expression écrite,
 - Expression orale.

ECONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE (RNCP1084BC09)

- Résoudre des problèmes liés à l'activité commerciale d'une unité de vente et à sa gestion.

OPTIQUE GEOMETRIQUE ET PHYSIQUE (RNCP1084BC10)

- Étude d'un appareil utilisé ou commercialisé dans l'exercice de la profession



2 - PLAN DE FORMATION

2.1 – DISCIPLINES GÉNÉRALES ET TECHNIQUES

MATIERES	PREMIERE ANNEE 2023-2024	DEUXIEME ANNEE 2024-2025
Culture Générale et Expression	52	44
Expression et culture en LVE - (Ang. ou Esp.)	32	28
Economie et Gestion de l'Entreprise	60	56
Systèmes Optiques	144	128
- Mathématiques	32	32
- Optique géométrique et physique	56	48
- Etude technique des systèmes optiques	56	48
Analyse de la vision	112	136
Epreuve Professionnelle de Synthèse	144	136
- Examen de vue et prise de mesures et adaptation	32	16
- Contrôle d'équipement et réalisation technique	112	96
- Réalisation de Techniques Commerciales	-	24
BTS Blanc	8	24
Remédiation, Approfondissements, Actions socio-éducatives, Accompagnement	136	112
	688 h	664 h

2.2 – LIEU DE FORMATION :

LES COURS SERONT DISPENSES AU **CFA -CFP SAINT DOMINIQUE**, 30 avenue Fouchet à PAU.

- LE LUNDI : 8h à 11h55 et de 13h45 à 17h35
- LE MARDI : 8h à 11h55 et de 13h45 à 17h35



2.3 - CALENDRIER ET HORAIRES

2023

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre							
S	1	Ma	1	E	V	1	E	D	1	Me	1	V	1	E			
D	2	Me	2	E	S	2		L	2	T	J	2	E	S	2		
L	3	E	J	3	E	D	3	Ma	3	T	V	3	E	D	3		
Ma	4	E	V	4	E	L	4	E	Me	4	E	S	4	L	4	T	
Me	5	E	S	5		Ma	5	E	J	5	E	D	5	Ma	5	T	
J	6	E	D	6		Me	6	E	V	6	E	L	6	T	Me	6	E
V	7	E	L	7	E	J	7	E	S	7		Ma	7	T	J	7	E
S	8		Ma	8	E	V	8	E	D	8		Me	8	E	V	8	E
D	9		Me	9	E	S	9		L	9	T	J	9	E	S	9	
L	10	E	J	10	E	D	10		Ma	10	T	V	10	E	D	10	
Ma	11	E	V	11	E	L	11	T	Me	11	E	S	11		L	11	T
Me	12	E	S	12		Ma	12	T	J	12	E	D	12		Ma	12	T
J	13	E	D	13		Me	13	T	V	13	E	L	13	T	Me	13	E
V	14	E	L	14	E	J	14	T	S	14		Ma	14	T	J	14	E
S	15		Ma	15		V	15	T	D	15		Me	15	E	V	15	E
D	16		Me	16	E	S	16		L	16	T	J	16	E	S	16	
L	17	E	J	17	E	D	17		Ma	17	T	V	17	E	D	17	
Ma	18	E	V	18	E	L	18	T	Me	18	E	S	18		L	18	T
Me	19	E	S	19		Ma	19	T	J	19	E	D	19		Ma	19	T
J	20	E	D	20		Me	20	T	V	20	E	L	20	T	Me	20	E
V	21	E	L	21	E	J	21	T	S	21		Ma	21	T	J	21	E
S	22		Ma	22	E	V	22	T	D	22		Me	22	E	V	22	E
D	23		Me	23	E	S	23		L	23	T	J	23	E	S	23	
L	24	E	J	24	E	D	24		Ma	24	T	V	24	E	D	24	
Ma	25	E	V	25	E	L	25	T	Me	25	T	S	25		L	25	
Me	26		S	26		Ma	26	T	J	26	T	D	26		Ma	26	E
J	27	E	D	27		Me	27	E	V	27	T	L	27	T	Me	27	E
V	28	E	L	28	E	J	28	E	S	28		Ma	28	T	J	28	E
S	29		Ma	29	E	V	29	E	D	29		Me	29	E	V	29	E
D	30		Me	30	E	S	30		L	30	T	J	30	E	S	30	
L	31	E	J	31	E				Ma	31	T				D	31	

T : Théorie en Centre de Formation (fond bleu apprentis seuls, fond orange tous statuts confondus)
E : Pratique en Entreprise)



2024

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet		
L	1		J	1	E	V	1	E	L	1		Me	1		S	1		L	1	T
Ma	2	E	V	2	E	S	2		Ma	2	E	J	2	E	D	2		Ma	2	T
Me	3	E	S	3		D	3		Me	3	E	V	3	E	L	3	T	Me	3	E
J	4	E	D	4		L	4	T	J	4	E	S	4		Ma	4	T	J	4	E
V	5	E	L	5	T	Ma	5	T	V	5	E	D	5		Me	5	E	V	5	E
S	6		Ma	6	T	Me	6	E	S	6		L	6	E	J	6	E	S	6	
D	7		Me	7	T	J	7	E	D	7		Ma	7	E	V	7	E	D	7	
L	8	T	J	8	T	V	8	E	L	8	T	Me	8		S	8		L	8	E
Ma	9	T	V	9	T	S	9		Ma	9	T	J	9		D	9		Ma	9	E
Me	10	T	S	10		D	10		Me	10	E	V	10	E	L	10	T	Me	10	E
J	11	T	D	11		L	11	T	J	11	E	S	11		Ma	11	T	J	11	E
V	12	T	L	12	E	Ma	12	T	V	12	E	D	12		Me	12	E	V	12	E
S	13		Ma	13	E	Me	13	E	S	13		L	13	T	J	13	E	S	13	
D	14		Me	14	E	J	14	E	D	14		Ma	14	T	V	14	E	D	14	
L	15	T	J	15	E	V	15	E	L	15	E	Me	15	E	S	15		L	15	E
Ma	16	T	V	16	E	S	16		Ma	16	E	J	16	E	D	16		Ma	16	E
Me	17	E	S	17		D	17		Me	17	E	V	17	E	L	17	T	Me	17	E
J	18	E	D	18		L	18	T	J	18	E	S	18		Ma	18	T	J	18	E
V	19	E	L	19	T	Ma	19	T	V	19	E	D	19		Me	19	E	V	19	E
S	20		Ma	20	T	Me	20	E	S	20		L	20		J	20	E	S	20	
D	21		Me	21	E	J	21	E	D	21		Ma	21	T	V	21	E	D	21	
L	22	T	J	22	E	V	22	E	L	22	T	Me	22	E	S	22		L	22	E
Ma	23	T	V	23	E	S	23		Ma	23	T	J	23	E	D	23		Ma	23	E
Me	24	E	S	24		D	24		Me	24	E	V	24	E	L	24	T	Me	24	E
J	25	E	D	25		L	25	T	J	25	E	S	25		Ma	25	T	J	25	E
V	26	E	L	26	T	Ma	26	T	V	26	E	D	26		Me	26	E	V	26	E
S	27		Ma	27	T	Me	27	E	S	27		L	27	T	J	27	E	S	27	
D	28		Me	28	E	J	28	E	D	28		Ma	28	T	V	28	E	D	28	
L	29	T	J	29	E	V	29	E	L	29	T	Me	29	E	S	29		L	29	E
Ma	30	T				S	30		Ma	30	T	J	30	E	D	30		Ma	30	E
Me	31	E				D	31					V	31	E				Me	31	E

T : Théorie en Centre de Formation (fond bleu apprentis seuls, fond orange tous statuts confondus)
E : Pratique en Entreprise)



2024

Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
J	1	E	D	1		Ma	1	T	V	1		D	1	
V	2	E	L	2	T	Me	2	E	S	2		L	2	E
S	3		Ma	3	T	J	3	E	D	3		Ma	3	T
D	4		Me	4	E	V	4	E	L	4	T	Me	4	E
L	5	E	J	5	E	S	5		Ma	5	T	J	5	E
Ma	6	E	V	6	E	D	6		Me	6	E	V	6	E
Me	7	E	S	7		L	7	T	J	7	E	S	7	
J	8	E	D	8		Ma	8	T	V	8	E	D	8	
V	9	E	L	9	T	Me	9	E	S	9		L	9	T
S	10		Ma	10	T	J	10	E	D	10		Ma	10	T
D	11		Me	11	E	V	11	E	L	11		Me	11	E
L	12	E	J	12	E	S	12		Ma	12	T	J	12	E
Ma	13	E	V	13	E	D	13		Me	13	E	V	13	E
Me	14	E	S	14		L	14	T	J	14	E	S	14	
J	15		D	15		Ma	15	T	V	15	E	D	15	
V	16	E	L	16	T	Me	16	E	S	16		L	16	T
S	17		Ma	17	T	J	17	E	D	17		Ma	17	T
D	18		Me	18	E	V	18	E	L	18	T	Me	18	E
L	19	T	J	19	E	S	19		Ma	19	T	J	19	E
Ma	20	T	V	20	E	D	20		Me	20	E	V	20	E
Me	21	E	S	21		L	21	T	J	21	E	S	21	
J	22	E	D	22		Ma	22	T	V	22	E	D	22	
V	23	E	L	23	T	Me	23	E	S	23		L	23	E
S	24		Ma	24	T	J	24	E	D	24		Ma	24	E
D	25		Me	25	E	V	25	E	L	25	T	Me	25	
L	26	T	J	26	E	S	26		Ma	26	T	J	26	E
Ma	27	T	V	27	E	D	27		Me	27	E	V	27	E
Me	28	E	S	28		L	28	T	J	28	E	S	28	
J	29	E	D	29		Ma	29	T	V	29	E	D	29	
V	30	E	L	30	T	Me	30	E	S	30		L	30	E
S	31					Je	31	E				Ma	31	E

T : Théorie en Centre de Formation (fond bleu apprentis seuls, fond orange tous statuts confondus)
E : Pratique en Entreprise)



2025

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août								
Me	1	S	1	S	1	Ma	1	T	J	1	D	1	Ma	1	E	V	1	E				
J	2	E	D	2	D	2	Me	2	E	V	2	E	L	2	T	Me	2	E	S	2		
V	3	E	L	3	T	L	3	T	J	3	E	S	3	Ma	3	T	J	3	E	D	3	
S	4	Ma	4	T	Ma	4	T	V	4	E	D	4	Me	4	E	V	4	E	L	4	E	
D	5	Me	5	E	Me	5	E	S	5	L	5	T	J	5	E	S	5	Ma	5	E		
L	6	T	J	6	E	J	6	E	D	6	Ma	6	T	V	6	E	D	6	Me	6	E	
Ma	7	T	V	7	E	V	7	E	L	7	T	Me	7	E	S	7	L	7	E	J	7	E
Me	8	E	S	8	S	8	Ma	8	T	J	8	D	8	Ma	8	E	V	8	E			
J	9	E	D	9	D	9	Me	9	E	V	9	E	L	9	Me	9	E	S	9			
V	10	E	L	10	T	L	10	T	J	10	E	S	10	Ma	10	T	J	10	E	D	10	
S	11	Ma	11	T	Ma	11	T	V	11	E	D	11	Me	11	T	V	11	E	L	11	E	
D	12	Me	12	E	Me	12	E	S	12	L	12	T	J	12	E	S	12	Ma	12	E		
L	13	T	J	13	E	J	13	E	D	13	Ma	13	T	V	13	E	D	13	Me	13	E	
Ma	14	T	V	14	E	V	14	E	L	14	T	Me	14	E	S	14	L	14	J	14	E	
Me	15	E	S	15	S	15	Ma	15	T	J	15	E	D	15	Ma	15	E	V	15			
J	16	E	D	16	D	16	Me	16	E	V	16	E	L	16	T	Me	16	E	S	16		
V	17	E	L	17	E	L	17	T	J	17	E	S	17	Ma	17	T	J	17	E	D	17	
S	18	Ma	18	E	Ma	18	T	V	18	E	D	18	Me	18	E	V	18	E	L	18	E	
D	19	Me	19	E	Me	19	E	S	19	L	19	T	J	19	E	S	19	Ma	19	E		
L	20	T	J	20	E	J	20	E	D	20	Ma	20	T	V	20	E	D	20	Me	20	E	
Ma	21	T	V	21	E	V	21	E	L	21	Me	21	E	S	21	L	21	E	J	21	E	
Me	22	E	S	22	S	22	Ma	22	T	J	22	E	D	22	Ma	22	E	V	22	E		
J	23	E	D	23	D	23	Me	23	T	V	23	E	L	23	T	Me	23	E	S	23		
V	24	E	L	24	T	L	24	T	J	24	E	S	24	Ma	24	T	J	24	E	D	24	
S	25	Ma	25	T	Ma	25	T	V	25	E	D	25	Me	25	E	V	25	E	L	25	E	
D	26	Me	26	E	Me	26	E	S	26	L	26	T	J	26	E	S	26	Ma	26	E		
L	27	T	J	27	E	J	27	E	D	27	Ma	27	T	V	27	E	D	27	Me	27	E	
Ma	28	T	V	28	E	V	28	E	L	28	T	Me	28	E	S	28	L	28	E	J	28	E
Me	29	E			S	29	Ma	29	T	J	29	D	29	Ma	29	E	V	29	E			
J	30	E			D	30	Me	30	T	V	30	E	L	30	E	Me	30	E	S	30		
V	31	E			L	31	T		S	31			J	31	E	D	31					

T : Théorie en Centre de Formation (fond bleu apprentis seuls, fond orange tous statuts confondus)
E : Pratique en Entreprise)

Le calendrier est présenté sous réserves de modifications.

L'emploi du temps de seconde année est planifié et adressé aux salariés et leurs tuteurs courant juillet 2023.

Sessions d'examen : l'Académie de Bordeaux est souveraine dans l'organisation des examens (généralement écrits en mai, et oraux en juin). La date de fin des examens n'est donc pas certaine ; au plus tard toutes les épreuves sont terminées le 30/06/2024.



3 - ORGANISATION PEDAGOGIQUE

3.1. Pré-requis :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat général, technologique principalement STL, STI2D, BAC pro OL ou bacheliers en reconversion (type PASS, LAS, licence scientifique, ...), ou avoir suivi une formation de niveau IV et avoir une expérience professionnelle suffisante.
- Le cas échéant, le Centre de Formation peut procéder à un positionnement du candidat sur examen de son dossier scolaire, entretien de motivation et éventuellement tests de culture générale et de pratique professionnelle.

3.2. Effectifs :

Minimum : 7 stagiaires, Maximum : 15 stagiaires

La direction du CFA - CFP se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas de nombre de participants insuffisant.

3.3. Moyens et techniques pédagogiques :

Exercices individuels et collectifs, apports théoriques, mises en situation avec applications à des cas concrets vécus par les participants.

En fonction des matières, possibilité d'utiliser l'ensemble des moyens mis à disposition par le CFA - CFP :

- salles informatiques équipées de PC sous Windows avec l'ensemble des logiciels courants (Word, Excel, Accès, Power Point, Publisher...) et accès au réseau Internet (recherches documentaires et d'informations)
- Centre de Documentation et d'Information,
- salles et matériel audio-visuel (TV, rétroprojecteur, vidéoprojecteur...).

3.4. Inscription à l'examen :

Les inscriptions individuelles aux épreuves de l'examen sont à la charge et relèvent de la responsabilité des salariés.

Une déclaration sera faite en septembre 2024 par le CFA - CFP Saint Dominique pour demander l'inscription des salariés de deuxième année auprès de l'Académie de Bordeaux.

3.5. Evaluations et suivi de stage :

- Evaluation des acquis : elle est assurée en cours de formation par les intervenants. Des examens blancs assurent le contrôle des connaissances.
- L'évaluation partielle se fait en relation avec les tuteurs.
- L'évaluation globale s'effectue par les épreuves ponctuelles terminales de l'examen.



3.6. Règlement intérieur :

Chaque salarié s'engage à suivre le règlement intérieur du CFA - CFP qui lui est remis au moment de son inscription définitive.

- Rappels :

- **Les heures de formation théorique sont considérées comme des heures de travail pour l'alternant :** elles doivent être prises en compte dans l'horaire hebdomadaire du salarié (35 heures, en fonction de la durée collective de travail dans l'entreprise).
- Si l'entreprise ne permet pas au salarié d'assister aux cours de formation, la DIRRECTE peut lui retirer son habilitation et requalifier le contrat.
- **Si le salarié n'assiste pas aux cours, il relève du pouvoir disciplinaire de l'employeur : après avertissement, celui-ci peut procéder à des retraits de salaire.**
- Les salariés remplissent une feuille d'émargement que le CFA - CFP tient à la disposition des entreprises et des OPCO.
- **Toute absence doit être justifiée** (certificat médical ou attestation de présence en entreprise pour raisons exceptionnelles).

3.7. Suivi de stage, d'Alternance et de Tutorat :

Le Responsable Pédagogique de l'Enseignement Supérieur, Anne-Laure CHRETIEN, et son Adjoint, Responsable du Centre de Formation, Régis LAURAND, assurent :

- l'encadrement pédagogique et la coordination entre les intervenants,
- la coordination entre les entreprises, les tuteurs et le CFA - CFP Saint Dominique.

3.8. Les actions professionnelles :

Les actions professionnelles sont intégrées aux séquences de formation en entreprise dès lors que les activités effectuées sont conformes aux objectifs définis par le référentiel de certification.

Pour les alternants en Contrat de Professionnalisation, elles sont extraites de leur vécu en entreprise pendant leur contrat.

Pour les candidats qui préparent le brevet de technicien supérieur Gestion de la PME dans le cadre d'un contrat de formation individuelle, les actions professionnelles sont intégrées aux stages en entreprise, d'une durée au minimum conforme aux attentes de l'Education Nationale, en première et deuxième année.

Des actions peuvent en outre être organisées par le centre de formation en complémentarité avec celles conduites en entreprise.

3.9. Programmes :

Les programmes suivent le référentiel national de l'examen dont une version complète est consultable à l'adresse suivante :

Le plan des cours assurés par les Formateurs sera communiqué lors de la réunion préparatoire à la rentrée.



4 – LES FORMATEURS

Culture Générale, Expression Langue Française

Maryline GONCALVES

Licence de Lettres Modernes – UPPA

Maîtrise de Lettres Modernes - UPPA

Professeur de Français (CFPC, IEC, Mont Vert) depuis 2005

Professeur vacataire de Lettres Modernes Collège Ernest Gabard Jurançon en 2002

Expression Langue Etrangère – Anglais

Eve KARAGHEUZIAN

Certificate of Proficiency in English - University of Cambridge

Master 1 Français Langue Etrangère – UPPA

Licence Anglais mention FLE – UPPA

Enseignante-Formatrice en Anglais (CFA CFP, Université des Métiers, UPPA) depuis 2010

Economie et Gestion de l'Entreprise

Laurent CAUWEL

BTS Opticien Lunetier - Institut et Campus d'Optique (ICO 91)

Bachelor Management et Gestion - Institut et Campus d'Optique (ICO 91)

1994 à 1996, puis depuis 2002 : Directeur ou Gérant de divers magasin et enseignes d'opticiens ; gérant d'Optique des Sept Cantons à Pau et Optique Orbe à Bayonne depuis 2004.

De 1996 à 2002 : Auditeur puis Chef de Produits Krys Group Saint Maur des Fossés (94)

Mathématiques

Agnès DESCLAUX

Professeur Certifiée de Mathématiques – CAPES de Mathématiques

2000 A ce jour : Professeur de Mathématiques au Lycée Saint Dominique PAU

Optique Géométrique et Physique

Nicolas KOHUT

Professeur Agrégé en Physique et Chimie

CAPES de Physique Chimie

2007 à ce jour : Professeur Lycée Saint Dominique PAU

2011 à ce Jour : Formateur Mathématiques et Physique au CESI (Ecole d'Ingénieurs)



Etude Technique des Systèmes Optiques

Christian FOURCADE

Master 1 d'Optométriste

Diplômes Universitaires (DU) Université Paris Sud : DU Science de la Vision, DU Dépistage Santé Oculaire, DU Contactologie

BTS Opticien Lunetier (CEREOA 92 – Centre d'Etudes, de Recherche et d'Enseignement en Optométrie et Audiophonologie)

Opticien, Responsable puis directeur de magasin, de 1989 à 2009 ; Chef d'Entreprise et Gérant Opticien Nouvelle Vision à Oloron Sainte Marie (64)

Analyse de la Vision

Caroline BRAZ

Master 2 Ingénierie Santé, Spécialisation Science de la Vision – Université Paris XI Orsay (92)

Diplômes Universitaires (DU) : DU Optométrie et Contactologie, DU Basse Vision, DU Dépistage en Santé Oculaire – Université Paris XI Orsay (92)

Licence Professionnelle d'Optique – ISO Bordeaux (33)

BTS Opticien Lunetier – ISO Bordeaux (33)

2018 à 2020 : Intervenante en Travaux Pratiques et Cours magistraux en Contactologie et en Optométrie (CQP et Licence Professionnelle) – Faculté des Sciences d'Orsay et Lycée Fresnel de Paris

2016 à 2021 : Opticienne Contactologue Myster Eye, Paris et Boulogne Billancourt

Examen de vue et prise de mesures/adaptation

Sabrina NICETTA

Diplômes Universitaires (DU) : DU d'Optométrie, DU de Contactologie – Institut Emmanuel d'Alzon, Nîmes (30)

BTS Opticien Lunetier – Lycée Emmanuel d'Alzon, Nîmes (30)

Depuis 2016 : Opticienne chez Ecouter Voir à Lons (64)

2004-2015 : Responsable de Centre Krys à Lons (64)

Contrôle d'équipement et réalisation techniques

Sabrina NICETTA

Diplômes Universitaires (DU) : DU d'Optométrie, DU de Contactologie – Institut Emmanuel d'Alzon, Nîmes (30)

BTS Opticien Lunetier – Lycée Emmanuel d'Alzon, Nîmes (30)

Depuis 2016 : Opticienne chez Ecouter Voir à Lons (64)

2004-2015 : Responsable de Centre Krys à Lons (64)

5 - Taux de Réussite et Suivi Post Formation

5-1 Taux de Réussite aux examens

Session	juin-25						
Nombre de candidats							
Nombre de reçus							
Taux CFA - CFP							
Taux Académie							

5-2 Suivi post-formation

Le suivi est effectué 6 mois après le diplôme, les chiffres communiqués sont arrêtés au 14/12/2021.

	2025			
EMPLOI hors contrat pro				
Etudes				
Recherche d'Emploi*				
Autre (s.civique, Voyage)				
Non Réponse				

* Taux de chômage 15/24 ans au sens du BIT 20.2% en France en 2020 selon l'enquête emploi de l'INSEE

5-3 Taux de Rupture

Année	Promo 2025									
	1ère A	2ème A								
Effectif début d'année										
Nombre d'abandon										
Taux d'abandon										
Dont alternants										
Nombre de rupture										
Taux de rupture										

Exemples de postes occupés

Exemples de poursuite d'étude

- Licence professionnelle des métiers de l'optique
- Certificat de Qualification Professionnelle responsable technique de magasin,
- Certificat de Qualification Professionnelle responsable commercial de magasin d'optique,
- Master Sciences de la vision.



Centre de Formation Par Apprentissage et Professionnelle Saint Dominique

BTS Opticien Lunetier
BTS Gestion de la PME
BTS Comptabilité Gestion
BTS Professions Immobilières
BTS Collaborateur Juriste Notarial
BTS Service et Prestations du secteur sanitaire et social

Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)
Licence Pro Assistant de Ressources Humaines

Offres de formations personnalisées
Compte Personnel de Formation (C.P.F)
CPF Transition (ex C.I.F)

www.saintdominique.fr

- Avril 2023 -

30 avenue Fouchet - 64000 PAU
☎ : 05 59 13.01.96 - 📠 : 05 59 32 67 46 - ✉ cfa-cfp@saintdominique.fr